



Communiqué de presse de la FSU Normandie – 29 septembre 2023

Au rectorat de Normandie, on travaille gratis !

Au moment même où le ministre de l'Éducation nationale et la rectrice de l'Académie de Normandie continuent à relayer les mensonges sur une revalorisation historique des personnels, c'est avec un grand désarroi que des centaines d'agentes et d'agents contractuels de l'Académie de Normandie ont découvert jeudi 28 septembre que leur salaire de septembre ne leur était pas versé.

Cela concerne des AESH (= Accompagnantes d'élèves en situation de handicap), des AED (=Assistants d'Éducation) mais également bon nombre de personnels contractuels, administratifs, enseignants, CPE, etc. Mardi 26 septembre, la FSU avait interrogé la rectrice sur les habituels problèmes de rémunération du mois de septembre et elle avait répondu que toutes les mesures avaient été prises et que chaque personnel serait payé pour septembre.

Non seulement il n'en est rien, mais les personnels qui sont ainsi laissés sans ressources – après un mois complet de travail ! – n'ont même pas été informés de ce défaut de paiement, n'ont même pas reçu un message d'excuse ou d'explication. Pour un ministère qui vante l'empathie, on attendait mieux ! Et lorsqu'ils ont pu joindre le rectorat, on leur a répondu que pour beaucoup, seul un acompte leur serait versé, et pas avant le 30 octobre. Il est indigne de la part de l'administration de ne pas rémunérer ses agents. Mais en ces temps d'inflation et pour des personnels qui sont déjà dans des situations de grande précarité, cela aura des conséquences dramatiques dont le rectorat portera l'entière responsabilité.

Les syndicats de la FSU appellent les collègues concernés à se faire connaître, à faire valoir leurs droits en réclamant leur salaire dû et en demandant des indemnités de retard. Ils exigent dans le même temps que le rectorat débloque en urgence des acomptes pour permettre à tous les personnels de subsister.

Claire-Marie Feret, pour la FSU